

CATALOGUE DE FORMATION SECURITE DE L'ESPACE (SSA) A L'EXPORT : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Date limite de candidature : le 29/10/2021

Environnement de l'appel à manifestation d'intérêts:

Tous les opérateurs spatiaux, qu'ils soient privés ou gouvernementaux, sont aujourd'hui concernés par la parfaite maîtrise des objets naturels et satellites orbitant autour de la Terre. A cela, il faut ajouter les menaces grandissantes en provenance de l'espace adressées aux questions de sécurité nationale. Ainsi aujourd'hui la surveillance de l'espace (SSA) est devenue un enjeu majeur à la fois civil et militaire. La France fait figure de pays pionnier et leader sur l'ensemble des thématiques liées à la surveillance de l'Espace. Elle doit être capable d'apporter son savoir-faire à des nations et/ou entités émergentes. Les perspectives de ce marché, encore confidentiel, paraissent fortes à moyen et long terme.

Objectifs:

Afin de valoriser l'expertise de ses membres sur ces questions de SSA, le pôle de compétitivité Aerospace Valley souhaite contribuer à la constitution **d'un catalogue de formation qui saura balayer l'ensemble des sujets liés à la SSA.**

Ce catalogue **qui capitalise en amont sur les offres et l'expertise de Telespazio et l'Observation de la Terre Appliquée (OTA)**, doit **constituer une vitrine du savoir-faire des membres du pôle opérant sur des problématiques SSA à destination de clients/prospects internationaux.**

Les entités qui participeront à la constitution de ce catalogue bénéficieront :

- d'un effet de groupe dans les actions de prospection
- de la notoriété et de la reconnaissance du pôle et de l'IAS à l'international
- d'un label pôle sur le catalogue, gage de professionnalisme et de neutralité
- d'actions commerciales ciblées comme la mise en avant du catalogue durant les salons auxquels participerait le pôle
- de la mutualisation des engagements financiers liés à l'ingénierie de formation ainsi qu'aux travaux de communication graphiques dédiés au catalogue
- de tarifs préférentiels sur la location de salle au sein du B612 en vue du déploiement de sessions de formation

Grace à la fusion avec l'Institut Aéronautique et Spatial (IAS aujourd'hui BRICKS), effective depuis le 01/12/20, le Pôle Aerospace Valley s'est doté de nouvelles compétences en ingénierie de formation.

Dans le cadre de ce catalogue de formation, Aerospace Valley sera donc chargé de :

- collecter les différents modules/supports/contenus de formation en provenance des entités ayant répondu favorablement à cet A.M.I.
- bâtir un catalogue complet et surtout cohérent qui saura répondre aux exigences d'une clientèle grand export et à ce titre être amené à produire des actions d'ingénierie de formation
- contribuer à donner une visibilité internationale à vos offres de formation par ce catalogue
- contribuer à accompagner la commercialisation de ce catalogue au grand export

Contreparties financières :

Le Pôle Aerospace Valley se rémunérera sur :

- l'ingénierie de formation (si nécessaire) lors de la constitution du catalogue
- la commercialisation des modules à travers des fees pris sur chaque module vendu grâce à son support
- la mise en place de l'action de formation (convocations participants – organisation planning – contrat de formation aux formateurs- collecte et organisation support de cours – suivi et organisation de QCM et ou évaluation des participants – création et remise de certificat de participation- création et diffusion de support plateforme – création et collecte d'enquête de satisfaction, location et mise en place des salles de formations – organisation et mise en place pause-café et déjeuner). Ce service fera l'objet de devis à la demande.

Le Pôle Aerospace Valley pourra également proposer des services d'accompagnement humain (dit relocation) connexes aux actions de formation déroulées (logement – transport) Ces services feront également l'objet de devis sur demande.

Critères de sélection

Les entreprises qui souhaitent répondre à cet A.M.I devront respecter les critères suivants :

- Etre membre du pôle Aerospace Valley et être à jour du règlement de sa cotisation
- Etre en mesure de proposer un ou des modules de formation en lien avec la SSA
- Etre déjà acteur dans le domaine de la SSA

Modalités de candidature

Le candidat devra faire parvenir les éléments suivant afin de valider sa candidature :

- Une lettre d'intention
- Un descriptif des activités pertinentes de l'entreprise
- Un catalogue de formation ou un extrait de ce catalogue faisant apparaître les modules en lien avec le sujet SSA
- Des références client en matière de SSA
- Un comité de sélection, présidé et animé par l'Association Aerospace Valley, se réunira pour l'analyse des propositions présélectionnées, afin d'arrêter le choix des entreprises sélectionnées

Contact pour postuler :

- Les réponses devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : Yoann Ducuing, Directeur délégué aux activités BRICKS : ducing@aerospace-valley.com
- L'Association Aerospace Valley se réserve le droit de mettre un terme à la poursuite de la mission si le déroulement des travaux ou les éléments des points de restitution intermédiaires ne répondent pas aux objectifs préalablement fixés et rappelés dans les documents contractuels.